

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Département
Haute-Saône
Arrondissement
VESOUL
Commune
Soing-Cubry-
Charentenay

L'an deux mil vingt-deux, le 28 mars, le Conseil Municipal de la commune de **Soing-Cubry-Charentenay** s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. PIERRE Didier, Maire, pour la session ordinaire du mois de mars.

Nombre de
conseillers :
En exercice : 15
Présents : 11

Etaient présents : MM. PIERRE D- GLAUSER M - FIGARD X - MORAND L -
CHALMIN T - GIRARDET H - BARBEROT J - SEYLLER R - PETIT C-
CHEVALIER S - ROBERT G

Convocation du
21/03/2022

Absents excusés : MILLOT JF - VOITOT JL - GILLET M - ROUSSEL N

C.R. affiché
le 01/04/2022

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Monsieur FIGARD Xavier ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Maire,



ORDRE DU JOUR

- Accueil Ukrainiens
- Installation d'un abribus
- Désignation du représentant de la commune à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées.
- Entretien des trois villages
- Demande de branchement en eau
- Dédommagement des agriculteurs à Cubry
- Approbation des comptes de gestion Budgets Communal et Eau et assainissement
- Vote des comptes administratifs Budgets Communal et Eau et assainissement
- Affectation de résultats Budgets Communal et Eau et assainissement
- Vote des taux
- Questions diverses :
 - o Candidature camping
 - o Présentation des budgets

Monsieur le Maire fait part d'un point oublié à l'ordre du jour, l'assemblée donne son accord pour l'ajouter, le Conseil Municipal le délibère en premier point.

**Cadence
d'amortissement
ent
assainissement
t mairie**

Nombre de
conseillers :
En exercice : 15
Présents : 11
Pour : 11
Contre : 0
abstentions : 0

Vu l'article 1 modifié du Code Général des Collectivités territoriales qui stipule une « durée d'amortissement de 30 ans lorsque la subvention finance des biens immobiliers ou des installations », le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, choisit d'amortir sur trente ans les travaux de mise aux normes de l'assainissement de la mairie.

**Accueil
réfugiés
ukrainiens**

Nombre de
conseillers :
En exercice : 15
Présents : 11
Pour : 11
Contre : 0
abstentions : 0

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
APPROUVE l'accueil des réfugiés ukrainiens et

AUTORISE Monsieur le Maire à prévoir au budget une aide de première nécessité pour ces réfugiés.

**Installation
d'un abribus**

Nombre de
conseillers :
En exercice : 15
Présents : 11
Pour : 11
Contre : 0
abstentions : 0

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE l'installation de l'abribus et

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

**Désignation
du
représentant
du Conseil à la
Commission
Locale
d'Evaluation
des Charges
Transférées**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

DESIGNE Mme GLAUSER Maryse membre de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées.

Nombre de
conseillers :
En exercice : 15
Présents : 11
Pour : 11
Contre : 0
abstentions : 0

**Entretien des
trois villages**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Nombre de
conseillers :
En exercice : 15
Présents : 11
Pour : 11
Contre : 0
abstentions : 0

APPROUVE la relance de la procédure d'embauche et le recours au service de missions temporaires du Centre de Gestion,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

**Demande de
branchement
en eau**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE le changement de raccordement en eau de cet administré.

Nombre de
conseillers :
En exercice : 15
Présents : 11
Pour : 11
Contre : 0
abstentions : 0

**Dédommage-
ment
agriculteurs**

Suite à une réunion entre M. CHALMIN , Maire Délégué de Cubry, M. HUOT de chez ROGER MARTIN et M. MOUREY d'Ingénierie70, un accord a été trouvé; la commune rembourse les agriculteurs au cours du jour concerné en fonction de la surface ayant subi

CUBRY

des dégâts et l'entreprise ROGER MARTIN effectuera une moins-value sur les travaux en fin de chantier.

Monsieur CHALMIN s'abstient de voter.

Nombre de
conseillers :
En exercice : 15
Présents : 11
Pour : 10
Contre : 0
abstentions : 1

Approbation des comptes de gestion 2021 Budget communal et Budget Eau Ass

Le Conseil Municipal déclare que les Comptes de Gestion dressés, pour l'exercice 2021 dressés par la perception du 01/01/21 au 31/12/21, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part et approuve à l'unanimité ces comptes.

Nombre de
conseillers :
En exercice : 15
Présents : 11
Pour : 11
Contre : 0
abstentions : 0

Vote des comptes administratifs 2021 Budget communal et Budget Eau Ass

Le Maire après avoir présenté les comptes 2021, se retire de la salle. Madame GLAUSER Maryse prend la présidence de la séance. Les conseillers municipaux, après en avoir délibéré, décident d'**ACCEPTER** à l'unanimité les comptes administratifs 2021.

Résultat de clôture au 31/12/20: **Budget communal** : + 365979.99€

<u>Eau assainissement</u>	Fonctionnement :	+ 80885.77€
	Investissement :	+ 41076.02€

Nombre de
conseillers :
En exercice : 15
Présents : 11
Pour : 11
Contre : 0

Budget communal

abstentions : 0

Affectation = 470 393.63€ avec
Affectation en réserve R1068 en investissement = 104 313.64€ et
Report en fonctionnement R002 = 366 079.99€

**Affectations
de résultat**

**2021 Budget
communal et
Budget Eau
Ass**

Budget Eau Ass

Affectation = 80885.77€ avec

Report en exploitation R002 = 80885.77€

Nombre de
conseillers :
En exercice : 15
Présents : 11
Pour : 11
Contre : 0
abstentions : 0

**Vote des taux
des taxes
locales**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de voter les taux pour l'année 2022 comme suit :

- Taxe foncière bâti : 35.74
- Taxe foncière non bâti : 22.87

Nombre de
conseillers :
En exercice : 15
Présents : 11
Pour : 11
Contre : 0
abstentions : 0

**Questions
diverses**

- Candidature au camping : l'ancien régisseur du camping ne souhaite pas continuer à s'en occuper mais la commune a reçu une candidature spontanée pour gérer le camping du 15 juin au 15 août ; il faudrait alors prévoir une deuxième personne pour finir la saison.
- Présentation des budgets : le Conseil Municipal pense qu'il faut augmenter les dépenses liées à l'énergie.

Séance levée à 23h15
Le Maire
Didier PIERRE

